

Les essentiels du CdD du Pays de Grasse



Développement numérique et sociétal,
fondement dynamique et attractif du territoire.

Juin 2022

LA TRANSITION NUMERIQUE EST EN COURS... ENFER OU RÉVOLUTION CONTROLÉE ?

Peut-on viser une sobriété des usages du numérique ? Le numérique sera-t-il un facteur d'inclusion des personnes en situation de handicap ? Quelles exigences le citoyen.ne peut-il légitimement attendre d'une société toujours de plus en plus informatisée, numérisée, digitalisée, et connectée ? Le développement du numérique est-il conduit pour le seul progrès technique ou pour les besoins d'un meilleur équilibre/bien être de l'humanité ? Comment attirer les talents au sein de l'administration, faire évoluer les modes de travail ? Comment développer les compétences numériques localement et les intégrer, les fidéliser dans le territoire ?

Un constat partagé :

La transition numérique modifie nos façons de consommer, d'apprendre, de travailler et de nous distraire. Elle se déroule à plusieurs vitesses au sein d'un même territoire, entre les différentes parties prenantes, mais aussi entre les différents secteurs d'activités pour une même catégorie d'utilisateur du numérique.

A n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, selon ses disponibilités il est possible via des applications, des plateformes, de gérer ses rendez-vous, de commander des biens de consommations, de suivre des MOOC.

Une diversité de tutoriels, de biens et services proposés par les professionnel.les et particulier.ères aux citoyens et citoyennes.



Le numérique permet-il désormais tous les usages ?

- Accéder à un calendrier global d'activités culturelles,
- S'informer sur les modes de déplacements intercommunautaires optimaux,
- Repérer une place de parking...
- Gérer ses rendez-vous médicaux,
- Se former,
- Réserver un voyage, un titre de transport, un logement...
- Apprendre et s'informer

Force est de constater que dans nos vies quotidiennes coexistent deux types de services :

- L'accès à des plateformes de commande en ligne, de plus en plus efficiente, mais à couverture globale et générale, dont certaines sont à l'échelle d'un territoire.
- L'accès à une information pertinente relative à l'offre culturelle et sportive ainsi que l'offre en matière de santé et d'accès au soins...

Là, souvent, c'est diffus et manque en agilité :

Il manque souvent l'information fiable « ici » et « maintenant ».

UNE DÉMARCHE PARTAGÉE PAR LA SOCIÉTÉ

Un vecteur puissant de démocratie :

Un territoire du 21^{ème} siècle, quel qu'il soit, doit maîtriser la transition numérique, l'accompagner, réduire les inégalités, les fractures, s'interroger sur les inquiétudes nées de ce déploiement à priori sans limite. L'agglomération du Pays de Grasse à un rôle majeur à jouer, en faisant entendre sa voix sur un bassin de vie déjà largement tourné vers des activités numériques.

Le Conseil de développement a déjà eu l'occasion de le souligner en pointant la cohérence que pourrait constituer une triangulation vertueuse entre le centre spatial de Cannes, spécialisé dans le hardware, le pôle de Sophia-Antipolis spécialisé dans la modélisation mathématique ainsi que de l'intelligence artificielle, et Grasse, où données et applications pourraient se développer dans un esprit d'innovation sociale.

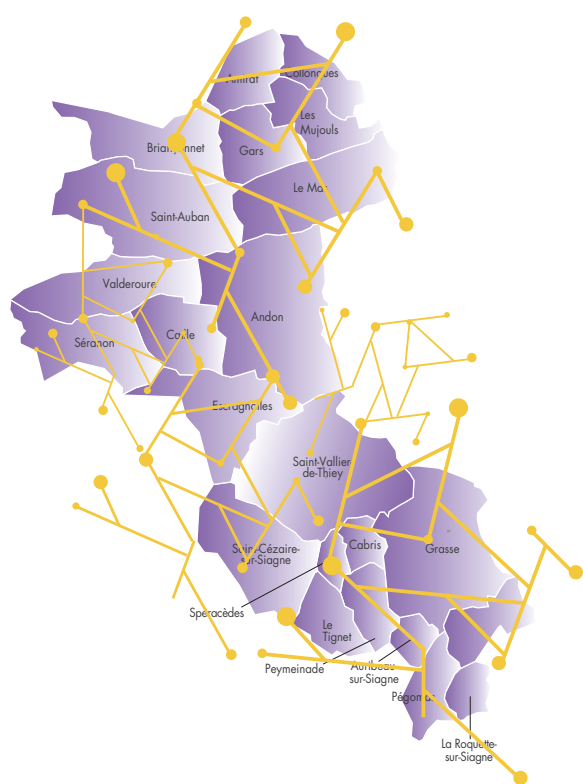


Rechercher la performance du numérique, en recueillant les expressions de besoins des parties prenantes, les dysfonctionnements, et en explorant les opportunités que présentent les projets d'applications locales, les expérimentations de matériels IT et numériques, les outils collaboratifs, autant que possible développés en «open innovation» avec la société civile.

Axe

Il y a lieu d'**assurer aussi une offre de formation** des usager.ères en tant que de besoin ainsi que l'accès proprement dit des citoyen.nes au numérique, qu'il y a bien les réseaux 4G/5G, fibre optique etc. offerts par les entreprises du secteur et leur faciliter les installations.

Favoriser l'accès des entreprises et des citoyen.nes au réseau en facilitant les installations.



LES BÉNÉFICES ATTENDUS SONT :

la simplification de la vie des gens, des agent.es, des acteur.trices économiques, la simplification et la performance des services publics, souvent générateur d'économie et d'optimisation des dépenses. Cela passe aussi par un travail sur la numérisation des services publics afin de faciliter les démarches administratives, d'accéder facilement aux informations relatives au cadre juridique, à la réglementation ainsi qu'une aide à leur exploitation et enfin, mieux connaître l'offre de l'ensemble du territoire.

L'objectif pourrait être de viser un « SmartTerritoire » azuréen, facile à vivre, où chacun.e pourrait s'y reconnaître, où il serait facile d'y travailler, de se développer, d'apprendre, de se cultiver et de se distraire. Pour nous, un territoire où les informations parviennent facilement aux habitant.es, administré.es, salarié.es... Sans redondance entre les différents sites et applications, tout en favorisant les interconnexions.

ÊTRE ECLAIRÉ PAR DES ÉTUDES FIABLES ET EXPERIMENTALES

Un nécessaire rapprochement entre le monde numérique et les citoyen.nes

Plus aucun domaine n'échappe aujourd'hui au numérique : recherche (civile et militaire), mais aussi santé, sport, cinéma, audio-visuel, transport... Les TPE/PME ont résolument pris le virage du numérique. Les citoyen.nes s'en emparent au fil du temps, au fur et à mesure que les équipements deviennent de moins en moins coûteux et de plus en plus performants.

C'est dire l'importance que revêt de nos jours le numérique, un outil puissant à titre individuel et collectif et à toutes les échelles territoriales. Cependant, le constat est que si aucun domaine n'échappe au numérique, c'est parfois au détriment de l'économie locale et de certains publics présentant des difficultés d'accès.

Axe
2

Développer la culture numérique dans le territoire, en identifiant les informations, la connaissance, la formation, qui sont nécessaires pour, en lien avec les laboratoires, proposer un numérique responsable, éthique et inclusif. Ce travail devrait permettre de mieux comprendre collectivement les enjeux majeurs d'une nouvelle société apaisée.

Les bénéfices attendus sont l'attractivité du territoire, l'inclusion, l'accessibilité des services publics via le numérique, le développement des collaborations entre territoires de l'ouest des Alpes-Maritimes, l'appropriation du sujet par les élu.es d'un territoire et l'inscription de ces réflexions au projet de territoire.



MIEUX INFORMER POUR RENOUER AVEC LA CONFIANCE DANS LE NUMÉRIQUE

La cybersécurité doit impérativement être prise en compte par les consommateur.trices

Axe
3

Maîtriser les risques numériques, en prenant toute la mesure, de la sûreté des sites sensibles et des systèmes d'information, de la bonne gestion des données, en passant par la maîtrise des risques en matière cybersécurité. Les bénéfices attendus sont l'optimisation de la résilience du territoire par la relocalisation des stockages, la maîtrise de la sauvegarde des données et l'élaboration de plans de continuité pour les services publics en cas de pertes de Système d'Information*.

Une réflexion est par ailleurs nécessaire sur l'échelon pertinent du positionnement des services de cybersécurité qui doit, en tout état de cause, être adapté aux configurations locales et le cas échéant, mutualisé.

La souveraineté est un vrai sujet de préoccupation et appelle une montée en puissance des acteur.trices du territoire, des opérateur.trices de services essentiels.



*SI : système d'information. Ensemble des ressources de l'entreprise qui permettent la gestion de l'information. Le SI est généralement associé aux technologies (matériel, logiciel et communication), aux processus qui les accompagnent, et aux hommes qui les supportent.



Conseil de Développement
de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse
57 avenue Pierre Sémard - 06130 GRASSE
cdd@paysdegrasse.fr



www.paysdegrasse.fr



cdd@paysdegrasse.fr

Retrouvez-nous sur 
Conseil de Développement
en Pays de Grasse

Document réalisé notamment avec la participation des membres du groupe Société innovante : Gregory BERTRAND, Odile FANTON D'ANDON, Michel GSCHWIND, Bernard LEICEAGA, Philippe MASSÉ, Jean-Pierre ROZELOT et Laetitia WOLFF.